

La Gazette de



Exposition de Peintures Eglise Saint-Bernard

Juin 2014

S

→ Mot du Maire

O

→ Horaires d'ouverture de la Mairie

→ Les Commissions

→ Les permanences à la Mairie / Petits rappels

M

→ Centre de loisirs « Février 2014 »

→ Marais propre

→ Parcours du Cœur

M

→ Chasse aux œufs 2014

→ Centre de loisirs « Vacances de Pâques 2014 »

→ Les acteurs économiques locaux : « A l'Cabane »

→ Cérémonie du 8 mai

A

→ La journée des Séniors

→ Fête des voisins

→ Clairmarais en Fête

I

→ Observatoire des loyers

→ L'informatique à Clairmarais

→ Le saviez-vous ? World Cup 2014

R

→ Enquête sur les hirondelles

→ Notre recette : Gratin de courgettes façon flan

→ Le coin des enfants

E

→ Pêle-mêle Photos 2014

Mot du Maire



Clairmaraisiennes, Clairmaraisiens,

J'ai le plaisir de m'exprimer à nouveau pour cet édito de la Gazette.

Je tiens à remercier au nom de l'équipe municipale les électrices et les électeurs qui nous ont massivement porté aux responsabilités. Il s'agit d'un gage de confiance dont nous mesurons l'importance et qui récompense un bilan solide au service de tous réaffirmé dans un projet pragmatique.

Tout d'abord j'ai une pensée pour Claude parti trop vite. Je remercie Marc et Aurélie qui nous ont accompagnés dans la première partie du mandat et Karine, Delphine et Olivier sur sa totalité avec un engagement sans faille au service de la population. Je leur souhaite une bonne continuation et une bonne route. Je suis persuadé que nos chemins se croiseront encore au plus près des habitants.



Certaines municipalités ont fait le choix de diminuer les impôts locaux. Dans cette période de baisse des dotations, nous avons trouvé plus réaliste de nous engager sur le maintien de ces taxes en tenant compte de nos besoins et des priorités :

- le projet mairie ne sera pas réalisé dans cette mandature, il ne figure pas au programme que nous avons porté.
- Le lotissement du petit bagard, s'il aboutit un jour, sera un projet intercommunal, il sera à terme donc une source de recettes pour la commune.
- Le projet de l'aménagement de la départementale, sera réalisé par les villes de St-Omer et Clairmarais avec le département du Pas-de-Calais. Son niveau sera fonction des subventions obtenues avec le bon espoir que de nombreux partenaires nous accompagnent (CASO, Région, Etat et Europe). La chaussée reste à la charge du Département, il est bon de le préciser.

Notre première tâche a été accomplie; il s'agissait de nous organiser en désignant le maire et les maires adjoints, puis en nous répartissant dans les différentes commissions. Leur rôle ne doit pas être négligé dans la mesure où elles préparent les délibérations de notre assemblée.

Je remercie chaleureusement les associations communales qui constituent le socle de la vie locale. Nous resterons à vos côtés pour vous aider au quotidien et nous permettre par la même occasion d'être au plus près de la population.

J'associe à l'équipe municipale le personnel communal qui œuvre au service de nos administrés avec professionnalisme et nous leur en sommes reconnaissants. Soyez persuadés que la seule ambition qui nous anime, c'est le développement de la commune et le bien-être de ses habitants.

.../...

Nous sommes désormais en ordre de marche afin de poursuivre avec vous pendant six années notre travail au service de tous. A nos côtés, la commune a évolué au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, l'ensemble des communes sont désormais représentées au sein du bureau communautaire.

Même s'il nous faut raisonner en dépassant les frontières communales et au niveau du territoire, sachez que je serai vigilant quant à la défense de nos intérêts notamment sur les sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur :

-agriculture: quid de la volonté de la CASO de préempter la ferme du Zudbrouck ?

-quels moyens pour permettre d'appuyer le schéma départemental agro-environnemental visant à améliorer les accès (ponts, chemins...) nécessaires à l'indispensable maintien des activités maraichères et d'élevages "traditionnels" (i.e. sans contraintes visant à forcer la réorientation de l'agriculture vers le bio)

-assainissement collectif des secteurs de Booneghem et de la Héronnière (le surcout ne doit-il pas être mis en regard d'autres investissements communautaires qui ne profitent pas directement aux habitants de secteurs marais suffisamment urbanisés et sis à côté de zones naturelles d'exception ?

-devenir du lotissement du petit bagard (j'attends que suite à la réunion cantonale de fin 2013, l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer présente comme convenu au président du Conseil Général du Pas-de-Calais le résultat de l'Approche Environnementale de l'Urbanisme. Il faut que nous sachions enfin si ce projet présente un intérêt communautaire et si la CASO le défend à 200%...

-intérêt communautaire de l'aménagement de la route départementale du pont de « Clairmarais » à la Grange Nature en tenant compte des besoins en stationnement Bus pour les acteurs touristiques et de la sécurisation des lieux (accès piétonniers, limitation de la vitesse etc.)

-aménagement communautaire du sentier du Zieux: la commune a fait l'effort sur les premières portions, il n'est pas normal que le marais Est soit exclu du domaine d'intervention de la CASO... d'autant plus que la commune est propriétaire du chemin ce qui permet de faciliter toute intervention publique et à moindre coût... sans expropriation nécessaire

-internet et TIC: je demande une évaluation complète du service pour les zones blanches, service qui à mon sens ne donne pas satisfaction notamment en ce qui nous concerne pour le secteur nord

Bref, de nombreux défis et beaucoup de questions qui appellent des réponses... car davantage que des paroles, nos concitoyens attendent des actes qui aient un impact direct sur leur quotidien.

Avec mes sentiments fidèles et dévoués

Damien Morel, Maire de Clairmarais

Horaires Mairie

Les semaines paires

Lundi	9h-12h	14h-17h
Mardi		14h-17h
Mercredi	9h-12h	
Jeudi	9h-12h	
Vendredi	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	

Les semaines impaires

Lundi	9h-12h	14h-17h
Mardi		14h-17h
Mercredi	9h-12h	14h-17h
Jeudi	9h-12h	
Vendredi	9h-12h	14h-18h
Samedi		

Horaires habituels, sous réserve de modifications exceptionnelles (besoin de service, congés...).

Les Commissions

La commission « Action Sociale & Jeunesse »

Mr Francis FLAJOLET, 1^{er} Maire adjoint
Vice président

Mr Jean-Luc ANSELLE
Mme Marie-Paule CORNUAU
Mme Monique DEVISSCHER
Mme Valérie LASAGESSE
Mme Véronique RUCKEBUSCH
Mme Céline VENIEL

La commission « Travaux et Espaces verts »

Mr Jean-Luc ANSELLE, 2^{ème} Maire adjoint
Vice président

Mr Régis CLETON
Mme Monique DEVISSCHER
Mr Patrick PREVOST
Mr Casimir LETELLIER

La commission « Animations, Culture & Sports »

Mme Sandrine DERUDDER, 3^{ème} Maire adjointe
Vice présidente

Mr Jean-Luc ANSELLE
Mr Philippe HOCHART
Mr Alexandre POTIE
Mr Patrick PREVOST
Mme Christine TAVERNIER
Mme Céline VENIEL

La commission «Communication & Lien avec la population»

Mr Philippe HOCHART
Vice président

Mme Sandrine DERUDDER
Mme Monique DEVISSCHER
Mme Céline VENIEL

La commission «Forces économiques & Tourisme»

Mr Alexandre POTIE
Vice président

Mr Francis FLAJOLET
Mr Casimir LETELLIER
Mme Véronique RUCKEBUSCH

La commission «Administrative de révision des listes électorales»

Composé de 3 membres :

- Le Maire ou son représentant - Mr Jean-Luc ANSELLE
- Un délégué de l'administration désigné par le préfet ou le sous-préfet
- Un délégué choisi par le président du Tribunal de Grande Instance

La Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Composé de 10 membres (5 élus et 5 nommés)

Mr Francis FLAJOLET, vice président,
Mme Monique DEVISSCHER
Mme Marie-Paule CORNUAU
Mme Véronique RUCKEBUSCH
Mme Valérie LASAGESSE

Mme Karine LENGAGNE, représentant l'Association des Familles de St Martin-au-Laërt
Mme Marie-Laure GALAMEZ, représentant la Croix-Rouge Française
Mr Eric RUCKEBUSCH, représentant l'UNA
Mr Jean CORNUAU, représentant de l'APEI
Mme Valérie FOUBLE, représentant l'AADS

Les Permanences à la Mairie

Damien MOREL	Maire	Sur R.D.V
Francis FLAJOLET	Adjoint au Maire Action Sociale & Jeunesse	Sur R.D.V
Jean-Luc ANSELLE	Adjoint au Maire Travaux & Espaces verts	Mercredi 10h/12h & sur R.D.V
Sandrine DERUDDER	Adjointe au Maire Animations, Culture & Sports	Sur R.D.V

Petits rappels

Tonte et Bricolage

L'été est arrivé, tonte et bricolage sont au rendez-vous, petit rappel sur les horaires à respecter :

De 8h30 à 19h00 les jours ouvrés

De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés

Afin que les nuisances sonores soient traitées administrativement (tonte/bricolage hors plages horaires, fêtes trop bruyantes.....) il est nécessaire de faire appel à la police pour faire constater l'infraction.

.../...

Feux de jardins/Déchets verts /Désherbage Wateringues

Les feux de jardins sont interdits par arrêté préfectoral. Les déchets verts doivent être portés en déchetterie.

Il en est de même pour le désherbage le long des rivières Wateringues. La police de l'eau (Onema) intervient pour verbaliser à la fois les particuliers et les agriculteurs qui ne respecteraient pas cette disposition et ce, sans en informer la mairie.

Cartes cadeaux aux personnes handicapées

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé d'offrir pour les fêtes de fin d'année aux personnes handicapées non seniors de Clairmarais, qui n'assisteraient pas au repas des seniors, une carte cadeau d'une valeur de 30 € ou un colis sans alcool d'une valeur maximale équivalente.

De retenir comme critère objectif, au moins l'une des situations suivantes :

- La carte d'invalidité « 80% » de la MDPH
- L'Allocation Adulte Handicapé de la MDPH
- L'invalidité 2e ou 3e catégorie reconnue par un régime d'assurance maladie
- L'Allocation Enfant Handicapé de la MDPH

Participation aux frais voyages/sorties scolaires du primaire

Une Participation maximale de 50 € par enfant est attribuée sur demande et justificatifs des écoles du primaire pour aider au financement des voyages de troisième cycle.

Aide sociale facultative

L'aide sociale facultative peut être attribuée sous condition de ressources et sous réserve que le dossier, disponible en mairie, soit complet.



Février 2014



Durant les vacances d'hiver 2014, le CCAS de Clairmarais a organisé son Accueil de Loisirs sans Hébergement. Cet accueil était encadré par Laurent Decoopman (Directeur de l'ALSH), Hélène Réant (Animatrice) ainsi que des bénévoles.

19 enfants âgés de 6 à 13 ans ont participé activement à diverses activités du lundi 24 février au vendredi 28 février 2014.

Le thème de l'année 2014 étant « protège ta planète », nous avons décidé d'axer notre planning d'animations autour du tri sélectif et du compostage avec notamment une intervention de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer le lundi 24 février de 16h à 17h30.

Les enfants ont débuté la semaine en participant à plusieurs jeux de présentation comme l'effet boule de neige, le dauphin et le goéland, les portraits chinois ou encore le détective privé. Vadrouiller comme une souris, se déplacer comme une tortue, se mouvoir comme un guépard, se balader lourdement comme un éléphant, s'accroupir comme un canard, nager comme un poisson ou encore bondir comme une gazelle..... telle était la recette sensationnelle des jeux d'expression corporelle.

Des activités culturelles avec, entre autres, la mise en place d'une rencontre jeux de société avec les familles, une animation axée autour du respect de l'environnement mais également la découverte du Centre Anne Franck de St Omer.

Des activités manuelles avec la création d'un chapeau de cowboy ou encore la réalisation de la décoration du hall d'accueil pour le spectacle.

Trois sorties ont été programmées :

Rolla bolla à l'AMGA d'Arques, l'initiation aux arts du cirque c'était avant tout des portées acrobatiques.

Nos 19 artistes ont joué les funambules de manière cocasse sur des échasses. Le savoir-faire de l'équilibre sur fil de fer passe par la marche directionnelle sur échelles.

Sans toupie, sans massue, sans balle ni foulard, nos basketteurs ont effectué de la jonglerie avec le LBC (Longuenesse Basket Club) au complexe sportif des bruyères.

Projetés dans la solidarité et la convivialité, les enfants du Centre Anne Franck de St Omer ont accueilli chaleureusement l'ALSH de Clairmarais pour partager une demi-journée placée sous le thème des cinq continents.

Fitness, hockey, tennis de table, rugby, visite du centre sans oublier l'incontournable goûter, les enfants se sont régalés.

L'ALSH d'hiver s'est clôturé par une initiation à la danse country proposée par Sylvie et Michel Basquin.

Trois chorégraphies dont « Cotton eye joe » ont été réalisées par les enfants ainsi que les familles.

Orchestrée par l'équipe d'animation, une agréable surprise a été réservée à Karine Lengagne pour la remercier et la féliciter du travail accompli. Après ce moment émouvant, nous avons pu partager tous ensemble le goûter en toute convivialité et surtout dans une ambiance survoltée.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes (encadrants, animateurs, bénévoles...) pour l'aide apporté. Merci également aux familles présentes le vendredi 28 février 2014 pour leur participation aux différentes animations proposées.



MARAIS PROPRE

L'opération Marais Propre est organisée conjointement entre le groupe de travail de la CASO (Communauté d'agglomération de Saint-Omer), les communes du marais et le parc naturel régional des caps et marais d'Opale. Elle a eu lieu cette année le dimanche 9 mars.

Créée depuis 2002, 300 à 400 bénévoles participent à l'opération Marais Propre. A pied ou en bateau, plusieurs tonnes de déchets sont remontées en une matinée et déposées dans les bennes mis à disposition par la société Astradec qui les redirige ensuite vers un centre de traitement.

A Clairmarais une bonne vingtaine de bénévoles ont répondu cette année présents et n'ont pas ménagé leurs efforts.

Restons mobilisé pour préserver nos marais



Parcours du coeur

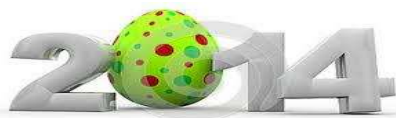
Le dimanche 6 avril a eu lieu à Clairmarais « Le parcours du Cœur » organisé comme chaque année par l'association « Détente et Amitié » présidée par Christian Lasagesse, avec le soutien de la Fédération Française de Cardiologie.

Plus de 100 personnes ont répondu présents. Entre famille ou entre amis, ils avaient le choix entre 3 parcours de 5 km, 7.5 km et 10 km à travers la forêt.

Pour en savoir plus : www.fedecardio.com



CHASSE AUX OEUFS



« Le plus bel œuf de l'année »

La chasse aux œufs, organisée par le CCAS de la commune de Clairmarais, a une nouvelle fois connu un beau succès. Cette année encore, les adolescents du village étaient mobilisés pour épauler l'équipe d'animation dans l'organisation

Le samedi 19 avril vers 15h30, plus d'une soixantaine d'enfants âgés de 6 mois à 12 ans se sont retrouvés dans la cour de la mairie pour dénicher le plus bel œuf de l'année.

Dans un élan de générosité, « Poulidor d'Arc-en-ciel » la reine des poules avait déclenché une véritable avalanche d'œufs de manière à remercier les enfants de lui avoir permis de récupérer ses pouvoirs magiques l'an dernier.

Sous un beau soleil et dans une ambiance bon enfant, les pisteurs (enfants âgés de moins de 6 ans) avaient comme terrain de chasse la cour de la mairie tandis que les patrouilleurs (enfants âgés de plus de 6 ans) se sont aventurés en lisière de forêt.

Accompagnés d'adultes, pisteurs et patrouilleurs ont récupéré approximativement 650 œufs dissimulés dans une nature arborée, boisée et décorée de lapins, de poussins, de poules, de cloches, d'œufs. Félicitations à Léa Blin (3 ans) et Céleste Fauquemberg (9 ans) pour avoir retrouvé le plus bel œuf de l'année sur leur terrain de chasse respectif. Une distinction supplémentaire leur a été attribuée.

COCOTI – COCOTA, les clochettes ont sonné la fin de la cueillette. Chaque enfant a été récompensé par un paquet composé de chocolats et de friandises. Suite aux récompenses, nous avons partagé un moment d'échange et de convivialité autour du goûter.

Durant l'après-midi, diverses animations comme une lecture au conte, un atelier coloriage, un stand maquillage, une course à l'œuf, des jeux extérieurs ainsi qu'une activité manuelle avec la création de petits poussins ont été proposées aux enfants ainsi qu'aux familles.

Pour mener à bien la préparation, l'organisation ainsi que la mise en place de la chasse aux œufs 2014, nous tenons à remercier le CCAS, l'équipe d'animation, les adolescents du village, les services techniques de la commune, le secrétaire de Mairie ainsi que les nombreux bénévoles.

Un grand remerciement également pour le prêt à titre gracieux des ballots de paille.

Joyeuses



Pâques





Pâques 2014

« Amis jardiniers, à vos jardinières... »

À l'occasion des vacances de pâques, le CCAS de Clairmarais a organisé son Accueil de Loisirs sans Hébergement. Cet accueil était encadré par Laurent DECOOPMAN (directeur de l'ALSH), Hélène RÉANT (animatrice) et Monique DEVISSCHER (bénévole et conseillère municipale).

Une vingtaine d'enfants âgés de 6 à 13 ans s'est plongée dans l'univers des jardiniers-paysagistes du mardi 22 au vendredi 25 avril 2014. Le thème de l'année 2014 étant « protège ta planète », nous avons décidé d'axer notre planning autour des activités de jardinage.

Le programme a été enrichi de sports traditionnels, de sports innovants comme le Bumball et les jeux de parachute, du jardinage avec la réalisation d'une jardinière, la conception de carrés potagers ainsi que la construction d'un hôtel à insectes, des activités culturelles avec, entre autres, la création d'un livre en informatique que nous remettrons au jury des villages fleuris.

Et puis, plusieurs sorties ont complété un programme bien chargé. Tout d'abord dans les gymnases de l'AMGA, nos trampolinistes ont réalisé des figures acrobatiques à couper le souffle !!!

Meuniers et ensuite apiculteurs, les enfants ont découvert le moulin de Cassel, ainsi que le musée des abeilles de Neuf-Berquin.

Yaku-soku-geiko, un grand bravo pour cette 2ème initiation au judo en 90 minutes chrono et surtout en respectant le kimono du dojo de St Omer.

La semaine s'est terminée par un jeu « à la recherche des nouvelles stars ». Dans la bonne humeur, les artistes (les enfants), le public(les familles) et le jury (l'équipe d'animation) ont réchauffé l'ambiance sur le plateau télévisé.

Toujours avec autant de convivialité, nous avons partagé tous ensemble le goûter. Merci à Monique DEVISSCHER, Danièle HOCHART, Célia DEBUSSCHÈRE, Francis et Michèle FLAJOLET, Adrienne QUENUT pour la préparation du goûter et l'aide apportée au quotidien.

Merci à Alexandre DECODTS (employé communal) pour la préparation, l'organisation, la mise en place et l'animation des activités de jardinage.

Prochain rendez-vous le lundi 7 juillet 2014...

ALSH



Les acteurs économiques locaux



Nouveau à Clairmarais !

**La Brasserie
A l'Cabane
a ouvert ses
portes le
Samedi 19 avril**

Les invités, amis, élus ont eu le plaisir d'assister à l'inauguration le vendredi 18 avril à 18H.

Julie et Laurent ont réservé à leurs convives un excellent accueil.

A l'Cabane vous reçoit dans un cadre chaleureux, convivial et authentique et vous proposent chaque midi ainsi que le vendredi et samedi soir, 3 menus traditionnels (3 entrées, 3 plats, 3 desserts) réalisés uniquement avec des produits frais et à base de produits locaux.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite.

**A l'Cabane
39 rue du Romelaere 62500 Clairmarais
Tél : 03 61 51 13 61 ou 06 63 13 93 24
Mail : alcabane@sfr.fr
(Fermé le lundi).**

Pot d'inauguration



CEREMONIE DU 8 MAI

Lors de la cérémonie du 8 mai, après le discours de Monsieur le Maire au Monument aux morts, l'assemblée s'est réunie pour la remise des médailles du travail dans la salle de réunion de la mairie. Ont été médaillés :

- Monsieur LAVISSE Patrick
- Monsieur DICQUE Hervé
- Monsieur LEMORT Daniel
- Monsieur FLAMENT Thierry

Ont ensuite été récompensés l'ensemble des participants aux concours des maisons illuminées dont :

- Monsieur PREVOST Patrick
- Madame BAEY Sandrine
- Monsieur VANDENBOSSCHE Jean-Jacques
- Monsieur CHAPELET Thierry
- Madame LENGAGNE Karine

A l'issue de cette cérémonie, nous avons partagé le verre de l'amitié.



Sortie Séniors



Jeudi 22 mai 2014, à l'auberge du cheval blanc de Brunembert, c'est plus de quarante personnes de la commune qui ont participé à la sortie annuelle du repas dansant animé par un orchestre.

Le repas et l'ambiance très conviviale furent très appréciés.

Accompagnés par Laurent DECOOPMAN, animateur de la commune, c'est dans la bonne humeur que chacun a passé cette agréable journée.

Le rendez-vous est donné pour 2015.....

FETE DES VOISINS



La Fête des voisins, également nommée Immeubles en fête, est une fête à l'origine française qui se donne pour but de permettre à des voisins de se rencontrer de façon conviviale, afin de rompre l'isolement.

Cet événement a maintenant dépassé les frontières de son pays d'origine, d'abord avec l'extension de la fête à la Belgique et 10 villes européennes puis avec l'organisation à partir de 2004 de la Journée européenne des voisins qui se déroule dans plus de 150 villes d'Europe et même au-delà avec le Canada, la Turquie.

Cette année, à Clairmarais, plus de 120 personnes ont répondu présents le vendredi 23 mai sous 2 chapiteaux. Des barbecues ont été mis à la disposition des participants et la tarte a été offerte par la municipalité.

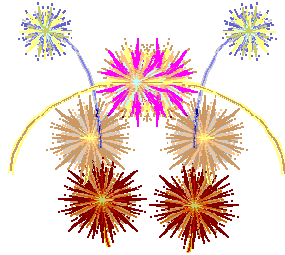
La fête des voisins fût animée par un groupe musical local « WOODY HOPS ». L'ambiance était au rendez-vous.

Merci aux bénévoles, la municipalité, les employés communaux pour l'aide apportée. Merci également à la mairie de Saint-Martin au Laërt pour le prêt du chapiteau.



Woody Hops

CLAIRMARAIS EN FÊTE



Pendant le week-end de pentecôte a eu lieu la traditionnelle ducasse organisée par l'association « Détente et Amitié », l'association « Lecture et Loisirs » ainsi que le Centre d'Action Sociale et la municipalité de Clairmarais.

Les festivités ont démarré le samedi 7 juin avec la randonnée pédestre dans le marais. Deux parcours ont été proposés : 5 km et 8 km..... Effort récompensé ensuite par le pot de l'amitié entre randonneurs.

Le dimanche 8 juin, une découverte du Capoeira, a été organisée par Laurent DECOOPMAN, suivi d'un défilé sur le thème de la « World Cup de Football » au départ de la grange Nature et accompagné par l'Harmonie de Renescure. Les 32 pays de la coupe du monde étaient représentés.

En soirée, la « Baguennette » et « A l'Cabane » ont proposé un menu spécial ducasse pour ensuite clôturer la journée par le traditionnel feu d'artifice à l'embarcadère.

Le lundi 9 juin, les exposants, présents dès 6H du matin, se sont installés et les visiteurs furent nombreux. Cette journée fut animée par le manège enfantin, la pêche aux canards, barbe à papa, baby foot, le baptême Poney avec le club « Les Ecuries du Marais » et la présence sur la brocante de Mickey et Minnie à la grande joie des enfants.

Une exposition de peintures sur le thème de la nature, organisée par Mme Michèle Flajolet, se déroulait dans l'église Saint-Bernard tout récemment rénovée. Tout au long de la journée, nous avons pu apprécier le talent des divers peintres venus exposer leurs œuvres.

Nous remercions vivement les associations, le personnel communal, les « Ecuries du Marais », les nombreux bénévoles pour l'organisation de ces festivités.



Harmonie de Renescure

Samedi 7 juin et
Dimanche 8 juin



Capoeira



Feu d'artifice

Village en fête



Randonnée Pédestre



Défilé



Feu d'artifice

Lundi 9 juin



Pêche aux canards



Exposition de peinture



Manège enfantin



Brocante



Baptême Poney



Mise en place d'un observatoire des loyers et enquête sur les loyers

La connaissance des loyers est primordiale aux acteurs publics pour élaborer des politiques d'Habitat cohérentes et fixer des aides au logement efficaces. Elle l'est tout autant aux particuliers puisqu'elle permet une certaine transparence qui constitue une aide à la décision pour le consommateur.

C'est pourquoi à la demande de l'Etat, l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer a créé un observatoire des loyers. Régulièrement, celui-ci aura pour fonction d'apporter des informations sur les loyers pratiqués sur le territoire du Pays de Saint-Omer et sur la Communauté de Communes du Canton de Fruges.

Pour cela, l'Agence recueille des informations auprès d'agences immobilières du territoire et effectue une enquête téléphonique auprès des particuliers.

Enfin pour les personnes propriétaire ou locataire d'un logement du parc locatif privé qui souhaiteraient participer à l'enquête et nous aider à mieux connaître le territoire, nous avons créé un questionnaire en ligne auquel vous pouvez répondre en vous rendant sur le site de l'Agence d'Urbanisme : www.aud-stomer.fr – rubrique « Actualités ».

En vous remerciant d'avance pour votre participation !

L'Agence d'Urbanisme et de Développement
de la Région de Saint-Omer

L'informatique à Clairmarais

Les cours d'informatique ont repris le 1er octobre 2013 et sont assurés bénévolement par Réjane et Gabriel Montury ainsi qu'Adrienne Quénut à raison de 2 heures par semaine pour chaque groupe.

Le mardi de 10 à 12 heures, ce sont les débutants qui ont été accueillis. Les cours se sont déroulés dans une ambiance très studieuse et avec le désir d'apprendre et de progresser.

Au cours de l'année, l'ambiance s'est déridée si bien que la plupart des stagiaires ont souhaité revenir au cours l'an prochain, l'assiduité a été très bonne.

Au programme, les apprentissages de base de Windows, l'utilisation de Libre Office, aussi bien en traitement de texte qu'en base de données, tableur dessin. Grâce au dessin, ont été réalisés des cartes de visite ainsi que des cartes de vœux.

L'utilisation de Picasa a permis d'aborder la retouche de photographies qui a aussi été vue avec Paint net (yeux rouges, photos trop claires, trop sombres...) ainsi que l'envoi de ces photos en nombre. Ensuite sont venus l'internet et la messagerie.

Le jeudi, l'ambiance est détendue et conviviale mais l'assiduité est tout aussi bonne et le sérieux du travail tout aussi réel. Nous avons répondu aux attentes des stagiaires qui ont déjà des connaissances de base de Windows et de la pratique.

Certains domaines ont été approfondis: la configuration d'internet et la recherche, la messagerie (la lecture et l'envoi des messages, la création d'une boîte de messagerie), la retouche de photos.

Le 10 Juin 2014, un pot de l'amitié a réuni Francis Flajolet & Marie-Paule Cornuau, représentant le maire de Clairmarais, les formateurs ainsi que les 2 groupes de stagiaires. Les formateurs ont reçu des cadeaux de la part de la mairie ainsi que des stagiaires.



L'informatique à Clairmarais



Le saviez-vous ?



FIFA WORLD CUP
Brasil

Le 26 mai 1928 à Amsterdam, le Congrès de la FIFA décidait par un vote, la création d'une compétition internationale où se rencontreraient les plus grandes équipes de football de chaque continent

L'année suivante à Barcelone, le projet était confirmé grâce à la persévérance de quelques passionnés. Dès lors, la FIFA décide, en 1930, que l'Uruguay serait la première nation à organiser la compétition. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée à Montevideo. La coupe devient alors populaire et connaîtra un essor jamais égalé jusqu'à présent.

La coupe est devenue l'événement à ne pas manquer et chaque nation se donne les moyens d'y participer. Les qualifications permettent de départager les équipes et de sélectionner le plus justement possible celles qui disputeront le tournoi final.

La première édition ne rassemble que 13 équipes, et la mise en place de tours préliminaires s'impose dès 1934 pour ne conserver que 16 des 30 nations inscrites. De 1938 à 2002, le tenant du titre et l'organisateur sont qualifiés d'office. Depuis le Mondial 2006 en Allemagne, le vainqueur de l'édition précédente n'est plus qualifié d'office et doit désormais passer par la phase de qualification.

En 1982, la phase finale de Coupe du Monde passe de 16 à 24 équipes. La compétition comprend désormais six poules de quatre équipes, puis quatre poules de trois équipes. Les demi-finales et la finale concluent alors l'épreuve. De 1986 à 1994, la formule comporte six poules de quatre équipes au premier tour, ce qui offrent la possibilité à 16 nations de se qualifier pour les huitièmes de finale. La fin de la compétition se joue par élimination directe. Depuis 1998, 32 équipes participent à la phase finale avec huit poules de quatre équipes au premier tour et 16 équipes participent aux huitièmes de finale.

La Coupe du Monde est organisée tous les 4 ans. La cadence des Coupes du Monde de football est fixée en alternance avec les Jeux olympiques. À l'époque de sa création, presque toutes les équipes présentaient les mêmes formations aux Jeux Olympiques et en Coupe du monde, car elles avaient un statut amateur.

La dernière *Coupe Jules Rimet* a été attribuée au Brésil après son troisième titre obtenu au Mexique en 1970. Quatre ans plus tard, le trophée décerné est désormais la *FIFA WORLD CUP*.

Dès 1966 la Coupe du monde se dote d'une mascotte officielle Willy, le lion footballeur, sera la première mascotte officielle d'une Coupe du Monde.



FRANCE :
Equipe gagnante
1998



FRANCE :
Equipe
2014





Eden 62, le Conseil Général du Pas-de-Calais et le Conseil général du Nord organisent une grande enquête participative consacrée aux Hirondelles, espèce en danger.

L'objectif est de recenser de la manière la plus précise possible les différents sites de nidification de ces oiseaux migrateurs dont la grande majorité des nids se situent chez les particuliers.

Chaque année ces oiseaux reviennent sur leurs sites de nidification pour la plus grande joie des habitants et nous souhaitons les rendre acteurs de cette préservation.

Nous invitons les habitants à nous informer de la présence des différents nids d'hirondelles proches de chez eux en se rendant sur le site internet d'Eden 62 – www.eden62.fr, ils y trouveront un ensemble d'informations sur les hirondelles et pourront enregistrer leurs informations sur une carte et un formulaire dédiés.

Cette enquête permettra de faire un état des lieux le plus exhaustif possible des populations d'hirondelles qui se reproduisent chez nous.



Tarier pâtre

du 1^{er} avril
au 31 août 2014

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

« Hironde rustique,
la compagne... »



avez-vous vu une hirondelle?

Vous habitez dans le département du Nord ou du Pas-de-Calais.
Vous avez des nids d'hirondelles chez vous ou près de chez vous.
Participez à leur protection en nous aidant à recenser les nids.
Transmettez vos observations sur :

www.eden62.fr



du 1^{er} avril
au 31 août 2014

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

« Hironde de rivage,
l'amatrice des folies... »



avez-vous vu une hirondelle?

Vous habitez dans le département du Nord ou du Pas-de-Calais.
Vous avez des nids d'hirondelles chez vous ou près de chez vous.
Participez à leur protection en nous aidant à recenser les nids.
Transmettez vos observations sur :

www.eden62.fr



du 1^{er} avril
au 31 août 2014

Départements du Nord et du Pas-de-Calais

« Hironde des fenêtres,
la cloaïne... »



avez-vous vu une hirondelle?

Vous habitez dans le département du Nord ou du Pas-de-Calais.
Vous avez des nids d'hirondelles chez vous ou près de chez vous.
Participez à leur protection en nous aidant à recenser les nids.
Transmettez vos observations sur :

www.eden62.fr



Notre recette

Gratin de Courgettes Façon Flan

Faites dégorger les courgettes coupées en lamelles de 2 cm avec du gros sel pendant 1 heure à l'intérieur d'une passoire.

Rincez-les, essuyez-les et détaillez la moitié en petits cubes. Faites-les revenir dans une poêle à feu vif avec de l'huile d'olive, l'oignon détaillé, l'ail écrasé. Laissez dorer.

Mélangez les œufs avec le lait et la crème, puis salez et poivrez. Mixez la seconde moitié des courgettes et ajoutez-la à cette préparation. Puis mélangez également les courgettes sautées avec l'oignon et l'ail.

Mettez un peu d'huile d'olive au fond d'un plat à gratin, saupoudrez un peu de parmesan et versez la préparation. Saupoudrez de parmesan.

Faites cuire à four préchauffé à 200°C pendant 20 à 25 minutes.

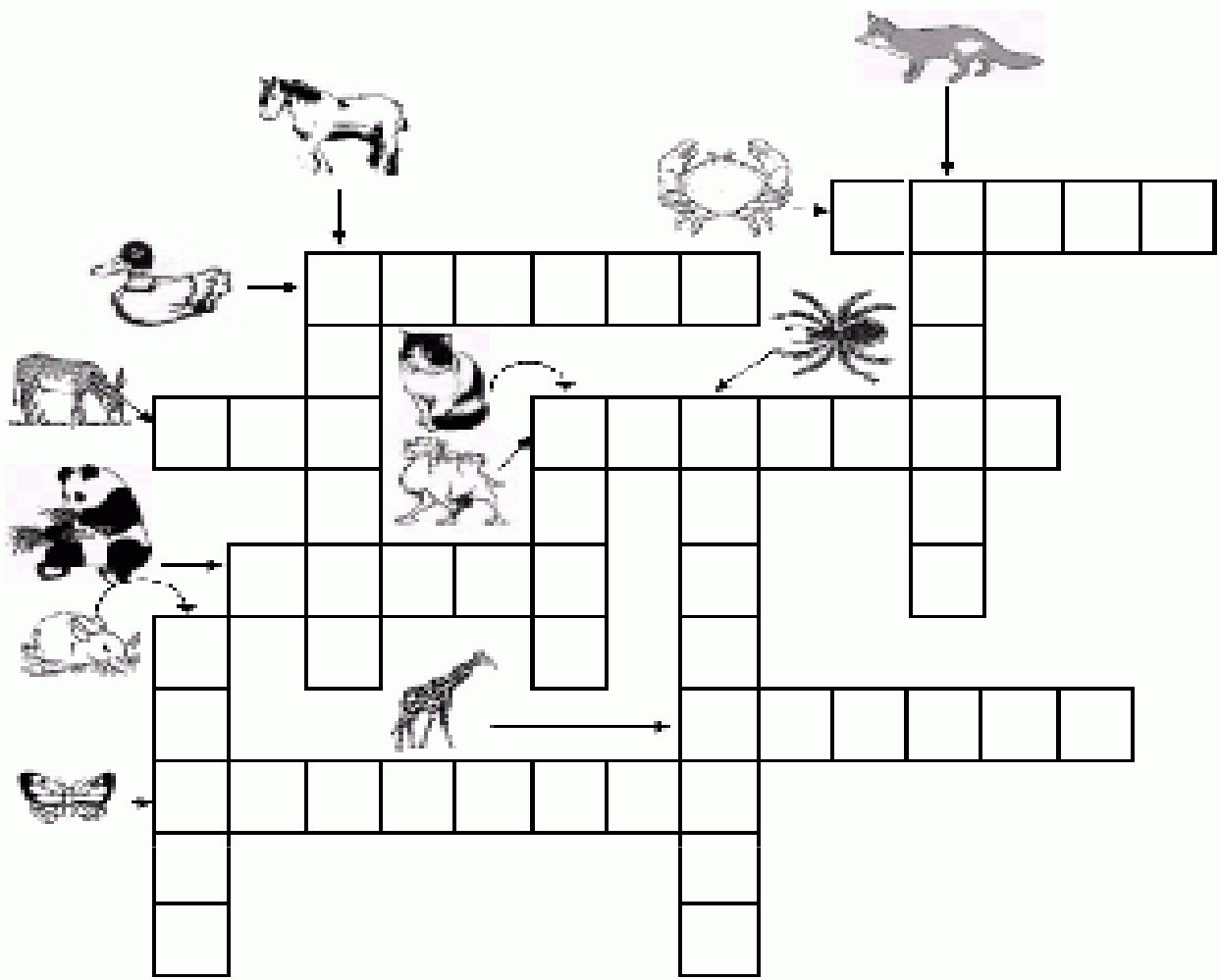
CONSEIL : Ajoutez quelques tomates et avec les œufs et la crème, 1 cuillère de fécule pour épaissir. Pour un peu plus de saveur, frottez votre plat à l'ail, et ajoutez du thym émiétté.











4 moyennes courgettes
3 gousses d'ail +1 oignon
60g de parmesan / 3 œufs
10 cl de crème liquide
10 cl de lait / Sel et poivre



Mots fléchés



SUDOKU

 2		 3	
	 1	 2	
	 2		 3
		 4	 2

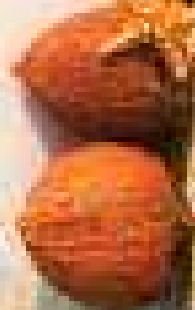
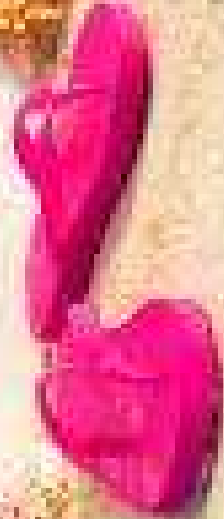


C		B
A		C

ABC

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

Bonnes Vacances



Made in Vieillesauvages